

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 19/01/2021

Présents : Olivier CAVALLIN, Loïs MATIVET, Félicien JOUHAM, Raphaël COTE, Thierry ROCHE, Gérald BESANCON, Florian CASEAUX, Damien SARTORIS, Amandine MARCHIONINI, David PERNODET, Benjamin PETOT, Carole FAIVRE, Marie-Véronique GAUTHIER

Absent : Nicolas MANZONI

Excusée : Virginie GUYON donne pouvoir à Amandine MARCHIONINI

Secrétaire de séance : Marie-Véronique GAUTHIER

Le quorum est atteint

Le compte-rendu du conseil municipal du 10/12/2020 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1/ Colis des aînés : beaucoup de retours positifs (14 courriers, 7 mails, 12 appels en mairie, 10 remerciements oraux !) et satisfaction du choix des produits !

2/ Tournées de distributions des Infos Crotenay : pour éviter des oublis ou double distribution, les tournées ont été attribuées à chaque conseiller. En cas d'empêchement, le signaler en mairie pour qu'un collègue prenne la relève.

3/ Appartement mairie : Rappel un appartement avec 3 chambres est libre mais des travaux doivent être faits avant de pouvoir le louer, ces travaux ne peuvent être engagés tant que le Conseil Départemental n'a pas donné un avis favorable officiel. La mairie a reçu plusieurs demandes : un couple de Lorraine sans emploi, plusieurs femmes seules...ainsi qu'Aurélien Vauchy et sa copine qui aimerait revenir vivre à Crotenay où il a de la famille, ils souhaiteraient avoir une réponse rapidement pour se projeter même s'ils sont d'accord pour attendre la fin des travaux. Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'unanimité pour ce jeune couple.

4/ Projets en cours :

- Auberge d'Emilie : ce matin le compromis de vente a été signé, la vente définitive aura lieu le 3/03/2021
Olivier « épluche » toutes les subventions possibles et espère nous annoncer de bonnes nouvelles au prochain conseil !
En conséquence de la situation économique catastrophique liée au Covid 19, nous pensons que certains restaurateurs ayant fait faillite pourraient être intéressés par cette location, c'est pourquoi, nous souhaiterions accélérer ce projet.
La députée Marie-Christine DALLOZ ainsi que la sénatrice Sylvie VERMEILLET ont donné leur soutien pour que la commune obtienne une Licence IV, dite Licence MACRON.
- La création d'un Marché de Producteurs locaux (produits alimentaires) est à l'étude
Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité

Pour le prochain conseil, nous devons réfléchir au jour choisi (le dimanche matin tous les 15 jours semble convenir ?), établir un règlement intérieur, contacter des producteurs locaux etc....

Tarif proposé 0,50ct du mètre linéaire 10 voix pour et 4 voix contre

- Maison REVERCHON : il faudra rapidement mettre en place des chantiers pour la vider et l'assainir (inondation la semaine dernière due à la vétusté des canalisations)
Une proposition a été faite à la Communauté de Communes pour y créer une micro-crèche, nous attendons la réponse.
- Fête des plantes ce printemps, projet proposé par Nicolas Manzoni , à revoir au prochain conseil puisqu'il est absent ce jour.
- Fête de Crotenay, voir avec la Commission animation pour faire revivre cette fête qui rassemblait beaucoup de villageois petits et grands, prendre rapidement des contacts avec les associations du village (musique, chasseurs etc...) les forains et les parents d'élèves pour l'animation de jeux pour les enfants le lundi.
- Divers : *Le Conseil Départemental, en la personne de Clément PERNOT souhaite installer un feu tricolore à l'entrée de Crotenay pour sécuriser la Voie Verte.
La pancarte « CROTENAY » devra donc être avancée pour qu'il y ait suffisamment d'espace entre la pancarte et le feu tricolore
Vote : unanimité

*Le tracteur utilisé par Benoît vient de subir une réparation importante réalisée par le garage Blondeau de Monnet la Ville

Par ailleurs Florian continue ses recherches pour trouver un tracteur d'occasion, il est en attente de devis.

*L'entreprise Marsaud a coupé des arbres malades Chemin des épinettes par souci de sécurité, mais il est à préciser que les haies resteront en place.

Montée de l'Eglise, le frêne creux dans lequel un nid de frelons avait été signalé l'été dernier, a également été coupé comme les pompiers l'avaient suggéré. Les tilleuls rue de l'Eglise sont aussi à surveiller.

*Suite à la vente de la maison Olivier, Orange déplacera son poteau. Une demande a été faite également pour que le poteau EDF soit déplacé en limite de propriété suite au nouveau bornage de la maison Reverchon, afin que le carrefour puisse être réaménagé à l'entrée de la rue de la Vouivre.

5/ Droits de préemption : plusieurs biens sont en vente mais le conseil, à l'unanimité, a décidé de ne pas utiliser son droit de préemption

Vente maison KLEJMOWSKI, 25 rue de la Vouivre

Vente terrain Consorts OLIVIER, rue de la Vouivre

Vente maison ORDONEZ, 26 rue des Poisets

6/ QUESTIONS DIVERSES :

- a) L'entreprise JOUHAM Frères souhaiterait s'installer à Crotenay en acquérant un terrain à Mme POUILLARD Geneviève.

Pendant les débats Félicien sort de la salle

Pour que son projet soit réalisable, il souhaiterait faire un échange de terrain avec la commune pour déplacer le chemin qui mène à l'EREA afin que celui-ci ne traverse pas sa future parcelle. Dans ce cas, une enquête publique sera obligatoire avant un nouveau bornage.

Le conseil municipal préfère se renseigner (obligations, frais etc...) avant de donner une réponse.

- b) Damien SARTORIS souhaite acquérir un terrain derrière chez lui de 1500m² dont une parcelle constructible de 800m² pour y faire un verger.

Pendant les débats Damien sort de la salle.

Une étude de faisabilité et de prix du terrain constructible et non-constructible est à voir. On se réserve le droit de donner une réponse après renseignements.

- c) Melle Célia GERVASONI cherche un pré pour sa jument, la mairie n'a pas de terrain disponible, un appel est lancé aux particuliers qui auraient une solution !

- d) Lors d'une vente groupée de bois ONF nous avons vendu 189.8 m³ de résineux pour un montant de 10913,50€.

Les frais prévisionnels sur cette vente sont de 10885.51 € soit une recette nette pour la commune de 27.99€ ! Olivier va solliciter un rendez-vous pour avoir des explications.

La séance est levée à 22h20.

Le Maire

La secrétaire de séance

Olivier Cavallin

Marie-Véronique Gauthier